

Réunion Migration EAJE sous service AFAS

CONSIGNES



1 - Fermer votre micro et votre webcam





2 - Pour prendre la parole : lever la main



Vendredi 8 février 2019





- 1. Nouvelles modalités de partenariat Caf/Msa
- 2. Calendrier des échéances 2022
- 3. Présentation du nouveau portail partenaires EAJE : mon compte partenaires et module AFAS

Modalités de partenariat Caf/Msa



- Depuis 2004, une prestation de service « accueil du jeune enfant » en Msa qui tend à se rapprocher de la Psu
- Depuis 2019, politique du taux fixe généralisée dans le réseau des Caf, les Msa continuant à considérer la fréquentation réelle des Eaje.

Les problématiques :

- Du sous ou du sur-financement des Eaje du fait des formules de calcul différentes.
- Deux circuits différents pour les gestionnaires, avec deux conventions et deux circuits de déclaration de données
- Un accès aux financements pour les Eaje hétérogène
- Des barèmes pas toujours appliqués de la même façon entre enfants du Rg et du Ra.

Une volonté de remédier à ces divergences à l'occasion de la négociation de la Cog Msa 2021-2025



Modalités de partenariat Caf/Msa



Enjeux :

- Optimiser le financement des services aux familles par un droit Ps Ra + Rg = 100%,
 + équitable entre les gestionnaires.
- ✓ Conforter la Psu auprès des partenaires par une liquidation des Ps identique de la branche Famille.
- ✓ Accueillir les familles Rg et Ra selon les mêmes barèmes.
- ✓ Alléger les charges administratives pour les gestionnaires (pièces justificatives en double, bordereaux de présences....).

Modalités de partenariat Caf/Msa





- ✓ A compter de l'exercice 2022 , les Msa démarrent la mise en œuvre du taux fixe conventionné
- Les Msa se rapprochent des Caf pour connaître les taux Rg et les échéances de renouvellement des conventions



✓ Lors de nouveaux conventionnements ou à l'expiration des conventions Caf en cours : négociation des taux Ra et Rg pour couvrir un Droit Ps Total de 100%



Calendrier PSU 2022

PS EAJE Déclarations sur Portail partenaires	Janvier 2022	Février 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022	Aout 2022	Septe mbre 2022	Octobre Novembre Décembre 2022 2022 2022		Décembre 2022
DONNÉES PRÉVISIONNELLES 2022	Données prévisionnelles financières et d'activité => parallèlement transmettre votre RI 2022 par mail et votre avis Pmi uniquement si modification	1° dimestre			time	30.6	Données prévisionnelles financières et d'activité actualisées (1ª et 2ème trimestres réels et 2 derniers trimestres prévisionnels)			Données prévisionnelles financières et d'activité actualisées (3 premiers trimestres réels et dernier trimestre prévisionnel)	4 unite	316
Date limite de renvoi de la déclaration	18/02/22	_					10/07/22			10/10/22		
Attention !			Au 31/03/2022 : blocage du 1er acompte									
DONNEES RÉELLES 2021	IEES RÉELLES 2021 compléter sur le portail Partenaires					En l'absence de données réelles : mise en indu des 2 acomptes 2022 et non versement du 2ème acompte 2022						
Date limite de renvoi de la déclaration Attention !		28/02/22	Au 31/03/2022 : blocage du 1er									
2000 - 14 14 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12			acompte					1	10			
VERSEMENT DES ACOMPTES 2022	Collectivités / Entreprise Associations : 50 % du de - validation par la CAF de - d'explications cohéren et 2022.	es : 35 % du droit prévisi roit prévisionnel 2022 <u>Sous réserve de</u> : e votre droit prévisionn tes en cas de variation d	ionnel 2022 el 2022 ; Je l'activité entre 2021							Collectivités / Entreprises : Associations : 20 % du droi - validation par la CAF de v - transmission de vos donn partenaires au mois d'oct - d'explications cohérente et 2022.	35 % du droit p t prévisionnel 2 <u>Sous réserve</u> otre droit réel : iées actualisées tobre ; s en cas de varia	vrévisionnel 2022 2022 <u>e de</u> : 2021 ; : d'activité dans le Portail ition de l'activité entre 2020, 2021

Vendredi 8 février 2019

Programme Omega – Présentation périmètre 18.06 Lot 3



MIGRATION DU PORTAIL INTERNET ACTUEL « PORTAIL PARTENAIRE EAJE »

VERS LE NOUVEAU SERVICE INTERNET « AFAS »



Le portail « Partenaire Eaje » intègre « Mon Compte Partenaire » et devient le service aides financières d'action sociale (Afas)

« Mon Compte Partenaire » est l'extranet de la branche Famille destiné aux partenaires des Caisses d'allocations familiales. Son objectif est d'offrir progressivement un accès centralisé à tous les services en ligne, dans une logique de bouquet. Un seul identifiant et un seul mot de passe vous permettent d'accéder à toute l'offre nationale réservée aux partenaires de la Caf.

Tout comme le portail « Partenaire Eaje », le service Afas facilite la transmission dématérialisée des déclarations de données (données d'activités et données financières) nécessaires au calcul de votre subvention.

Le service Afas est mis à disposition des partenaires de l'action sociale collective. Il est d'ores et déjà ouvert aux gestionnaires d'Alsh (Accueils de loisirs sans hébergement), de Ram (Relais assistants maternels) et de Laep (Lieux d'accueil enfant parent).



La branche famille, dans un objectif de modernisation et de simplification, facilite les modes de déclaration de données de ses partenaires de l'action sociale en mettant à disposition un service de déclaration accessible par internet.

En tant que partenaires EAJE, vous allez devoir déclarer vos données à la Caf à compter de 2022 via un nouveau portail internet en remplacement du mode de transmission actuel (portail Partenaire Eaje) au moyen du service de déclaration spécifique pour l'action sociale => <u>le service AFAS</u>

Ce nouveau portail internet est accessible via le caf.fr, via la rubrique « Mon compte partenaire ». L'accès au portail se fait après habilitation par la Caf.

La migration du « portail partenaire Eaje » vers le « service AFAS » est transparente pour vous. Vos dossiers vont basculés entre les 2 portails sans que vous n'ayez de manipulations à effectuer et l'historique de vos déclarations basculera également.

La nouveauté de ce nouveau « service AFAS » c'est que vous êtes autonomes pour affecter les rôles (Fr DA-Fr DF-Approbateur) à vos utilisateurs.



Comment accéder au service Afas ?

Avant de pouvoir déclarer vos données, vous devez être habilité à « Mon Compte Partenaire » et au service Afas en signant plusieurs documents avec votre Caf :

- Une convention d'accès à « Mon Compte Partenaire »
- Un contrat de service
- Un bulletin d'adhésion au service Afas

Une fois ces modalités administratives effectuées, vous recevrez un identifiant et un mot de passe qui vous permettront de vous connecter.

Si vous disposez déjà d'un accès à un service en ligne sur « Mon Compte Partenaire », vous signerez uniquement un nouveau bulletin d'adhésion pour le service Afas.

Si vous avez déjà signé ce bulletin d'adhésion en qualité de gestionnaire d'Alsh, de gestionnaire de Ram ou de gestionnaire de Laep vous n'avez pas d'autre démarche administrative à réaliser.

RAPPELS

Un module d'authentification permet de sécuriser la mise à disposition des partenaires d'un véritable "bouquet de services " homogène en termes d'ergonomie : HABPPS.



La CAF (Administrateur CAF habilitations) :

- Enregistre le partenaire et formalise la convention d'accès à « Mon compte partenaire »
- Crée les administrateurs des habilitations
- Saisit le bulletin d'adhésion au « service AFAS »
- Crée les groupes AFAS Habiliter et AFAS Déclarer
- Affecte les administrateurs MCP au groupe AFAS Habiliter

Le Partenaire (Administrateur MCP) :

- Crée les utilisateurs (envoi automatique des identifiants et mots de passe provisoires)
- Affecte les utilisateurs au groupe AFAS Déclarer
- Affecte les rôles aux utilisateurs (Fr Données Activité Fr Données Financières Approbateur)











Accuell / Connexion			
MON COMPTE PA	RTENAIRE		
CONNEXION		SÉCURITE	
Identifiant	Mot de pesse	 Ne partage jamas votre stemmiant et votre mot de passe 	
		Votre hiérarchie vous a communique des droits d'accès qui vous sont	
Mettre à jour votre moit de passe Ce service professionnel est réservé aux pas l'une d'entre alles, l'accès et le maait time de la Lui n° 88-19 du 5 Jaevier 1988 tentatives pour l'ausser ou entraver son f En accédant à ce service, vous vous emp auquetles vous avez accès aux mission signée entre la Caf et votre organisme	Mot de passe outer : Connector seules personnes habilitées. Si vous n'étes les dans ce site poeront être poersuivis au (dre los Godfsale), de mêrse que les osciunnement. set finalités définies dans la convention	personne ilement affectés, el qui ont été motifiés au gestionnaire des habilitations de la Caf. Afin de garantir la confidentialité des données, et d'éviter toute intrusion, voist ne devez jamais communiquer ni partager voire identifiant et votre mot de passe. En cas de non-respect, voire responsabilité personnelle pours être recherchée et la convention démonicée	
 	Tertent States		





CLIQUEZ SUR LA PASTILLE OU LE MENU « GESTION DES HABILITATIONS »



ALLOCATAIRES. PARTE	NAIRES PRESSE ET INSTITUTIONNEL	(ARD)	Accessibilité Q Ma Cal Code postal
caf-fr MON CON	IPTE PARTENAIRE NUE		
BIENVENUE	Accueil / Bienvenue		
ESTION DES HABILITATIONS	^		-
Mes conventions		Mes conventions	Mes utilisateurs en internes
Mes utilisateurs en internes			
			Mes tableaux de bord
Mes tableaux de bord			
AIDE FINANCIÈRE D'ACTION SOCIALE	~		
RÉGLES D'USAGE			



lere phase => création utilisateur sous MCP + affectation au groupe AFAS Déclarer

CONTRACT	Association in the frequency of	Conceptions in Concert	Aper Spin Address and Spinster						
COTON DES HABILITATIONS	CONVENTIONS Filter scheduling per Libert :	71	e de partenaire i					tid second 1	10
	Pullar .	To	-			-		Non citraria seriesia	martin #
Ara convertions	Parlamana :	1.7.0	e :					Letter and a state of the state	600 °CIU
investigation of ensurement		10	10 M						
	Alberta II	XAP artest 0	Partenates =	Date d'empethem	Dolo de Lititure	Internet In	(89a) (1	Biostifice /	Automa antilana
	Saturners	statute losies	Shirts, Pault 15	2-VIELUNIA		Charact.	and time.	-	Constant Car
DEFINANCEREDUCTOR									



· BROWNER WELLINGTON	Identifient)	0		11111							
	Princes -		Eg.	Tune	Internet Internet						
es conventuro	11 ····				- (1 of 2)	- Internet - Cha	-				
en utilisaiteses eri interires	Information -		Protected II	Addresses and a	Talbigdanan -	Chattan	Shake the elitities in	C BARRIER P.	Read Black		-
		-	-	manufactor and		enversere -		majert	~ 0	(came.	1.3
	and the second diversion of	and strength	-	AN 100 208-10	Services Arrow	. stewholdor	1	Correct.			-
	ACCHIBUCHE	-	1000	and an and the second	10000000000	Anisolation and the			10.00		10
	-	400-875	-	Contraction of the local division of the loc	20.0000			mainant			
es Sabission de taret		and the second	Reduced	~12-13-02-17-1		annouser.		-they put	- 0	(Channel)	54
E FINANCIERE EXCTION		and special in	wine .			design store		married.			3
SOCIALE		Trapportation (-		Aug. 2011;20:40-110	(10.000.0010.0			1.0	(********	- 13
		data dati	0.049	- And the second second		unterests which	an married	- and the second	1	a terret	-
		10404		"situateria	100 Street Street	increasing and a		. manage	(2) (0)	(11
	The second second second	-	- Andrews	And the owner whether the				·		(-

N°6 Sélectionnez ensuite "Créer un utilisateur" bouton vert en bas à gauche du tableau. Le tableau ci-contre liste les utilisateurs déjà habilités.

Si l'utilisateur n'est pas présent dans la liste => il faut le créer



CRÉER UN UTILISATEUR PARTENAIR	RE .			
Convention sélectionnée :		Organisme pa	rtenaire :	
Nom : *		Date	d'ouverture :	03/06/2019
Prénom : *		Date	de clôture :	
Adresse mail : *				
Confirmer l'adresse mail : *				
Téléphone :				
Confirmer le téléphone :			Dès valio	dation de la créatior
Sédentaire (possède un poste fixe)			de l'utilis	sateur celui-ci recoi
Itinérant (poste de travail variable)				satear, cerar er reçe.
Groupe d'habilitation :	AFAS-HABILITER	Affecter l'utilisateur au groupe AFAS DECLARER	ses ident passe po	our se connecter à
			l'onglet l Partenaii	Mon Compte

N°7 Renseignez tous les champs demandés, puis cliquez sur "Valider".



	cal-Ir 1	ION COMPTE	PARTENAIRE						and the second s	n Libert	
lenvinue	Actual > Patteraine	Convertiens > Car	where he converting								
eganismos artenaires	LISTE DE≦UTILIS	ATEURS								-	12
Consulter les types d'arganismes	Convention sel	ectionnée : Cent	re Sodal le Clos	des Potiers		Organisme pa	rtenaire : Centre S	ocial le Clos des	Fotiers		
Consultar Ass	Filmer utilisateur pa	ra -									
performance	Identifiant ;			0	kom :						
Enrogistrier um organismis											+
Autor States and	Préniom :			5	electionner un groupe	÷					
inventions				1	Toue						
noventinine	1				[] [] [] [] [] []	Contract Inter	1				
Drivendar!			1		(1012)	Parte	I make the other and		And a state of the	-	-
pervision	HentiSost #	Norn 🌣	Prèsera 0	Adresse raci	Téléphone =	forverture 2	A.	Statut =	Supprimer	Autres action	-
internations.	· webservere	TAXABLE IN	-			33/18/3917	1.	Quivert	~ 0	Cesieles	9
ipervision Atler		107.044	-	-		22/18/2917		Ouvert	1	Chaut-	12.10
Consulter Centiler	Accession in the local division of the local	10000	-	1440,000,000	and the second second	28/18/2017		Owert		Gérer Capports	enerice de fui
resulter				1.44		CONTRACT				Datait de Publi	entra-
22909F11		- ATTOCAMENT		1 20.000	and the state of the	28012/2017		Govert		1 million of the second	

N°8 Repérez votre utilisateur dans la liste. Dans la colonne "Autres actions ", cliquez sur "Choisir " et sélectionnez dans le menu déroulant "Ajouter à un groupe".

Si l'utilisateur est déjà connu => il faut ajouter l'utilisateur au groupe AFAS DECLARER



Organismag participanianses ALOUTER UN UTILISATEUR AU GROUPE Convention sélectionnée : Centre Sodal le Clos des partonines partonines Organisme partenaire : Centre Sodal le Clos des potents Convention sélectionnée : Centre Sodal le Clos des partonines Organisme partenaire : Centre Sodal le Clos des potents Conventions Utilisateur : partonine Conventions Date d'ouverture :* 20/11/2017 Date de clêture : Conventions Aunuale Supervision habilitations Supervision	Organismos portensies ALOUTER UN UTILISATEUR AU GROUPE Convention sélectionnée : Centre Social le Clos des portensies Organisme partenaire : Centre Social le Clos des Poters Conventions partensies Utilisateur : Immediate Date d'ouverture :* 24/11/2017 Date de clôture : Conventions supervision heblifications Supervision heblifications Annuler	Organismos partenaires ALOUTER UN UTILISATEUR AU GROUPE Consultar las organismos pertenaires Convention sélectionnée : Centre Social le Clos des portenaires Organisme partenaire : Centre Social le Clos des Poters Utilisateur : organismo partenaires Utilisateur : Date d'ouverture : * Organisme partenaire : Centre Social le Clos des portenaires Conventions Organisme partenaire : Conventions Organisme partenaire : Conventions • Consolter les conventions Date d'ouverture : * Date d'ouverture : * • Consolter les conventions Supervision habilitations Supervision
Consulter les tross d'arganismes organismes partorises consulter les organismes partorises consulter les consulter les	Convention sélection née : Centre Social le Clos des Potiers Conventions Convention sélectionnée : Centre Social le Clos des Potiers Utilisateur : Date d'ouverture : * Date de clôture : Conventions Conventions Supervision Supervision Convention conventions Conventio	Consulter les troes Consulter les
Consultar las pretonaires Utilisateur : Date d'ouverture :* Date d'ouverture :* Date d'ouverture :* Date d'ouverture :* Date de clôture : Conventions Conventions Supervision habilitations Supervision	Consultar les partorialises Utilisateur : Date d'ouverture : Date d'o	Consulter les conventions
Conventions Conven	Conventions Consolter les conventions Fornaiser une conventions Supervision nettier	Conventions Consetter les conventions Consetter les conventions Formélies une servision habilitations
Conventions Conventio	Conventions Conventio	Conventions Conventions Conventions Conventions Conventions Conventions Conventions Convention Conv
Formolizar une somewhiten Supervision metier formolizar une	Supervision Abilitations Supervision netier	Supervision Supervision Babilitations Supervision métier
Supervision habilitations Supervision métier	Supervision habilitations Supervision metier	Supervision habilitations • • •
Supervision métice	supervision métier	Supervision métier
Character Contact		
		Character There are



Bienvenue Organismos partenaires + Consulter les types d'organismes partenaires + Enregistrer un organieme partenaires Conventions • Consulter les conventions • Consulter les conventions	Accueil > Fartenbires > Convertions > Consultant les convertions AJOUTER UN UTILISATEUR AU GROUPE Convention sélectionnée : Centre Social le Clos des Potiers Utilisateur : Croupo : Date d'ouverture : * Date de clôture : Aras-DEC - AFAS Déclarer • Date de clôture : Arauler Ajouter au groupe



2^e phase => affectation du rôle utilisateur sous le portail partenaire (Fr DA – Fr DF – Approbateur) (via le module spécifique AFAS habilitation)

ALLOCATAIRES PARTENAL	RES PRESSE ET INSTITUTIONNEL	4	Accessibilité	Ma Caf Code postal>
caf-fr MON COMPT	E PARTENAIRE E			
BIENVENUE GESTION DES HABILITATIONS ~	Accuell / Bienvenue			
AIDE FINANCIÈRE D'ACTION ~ SOCIALE	GESTION DES HABILITATIONS Gérer les habilitations de vos collaborateurs.	AIDE FINANCIÈRE D'ACTION SOCIALE Transmettre vos déclarations de données et visualiser l'estimation du montant de l'Aide Financière d'Action Sociale.		+ † \$
CLIQUEZ	SUR LA PASTILLE OU LE MENU	J « AIDE FINANCIERE D'ACTIC	ON SOCIALE	»



2^e phase => affectation du rôle utilisateur sous le portail partenaire (Fr DA – Fr DF – Approbateur) (<u>via le module spécifique AFAS habilitation</u>)

ALLOCATAIRES PARTENAIR	RES PRESSE ET INSTITUTIONNEL	Acc	essibilité	Ma Caf Code	postal >
	PARTENAIRE			CHECOMOLOGICAL TR	*
BIENVENUE GESTION DES HABILITATIONS ~	Accuell / Bienvenue				
AIDE FINANCIÈRE D'ACTION	Administration des profils				
Administration des profils					
REGLES D'USAGE					

Menu accessible seulement :

- Partenaire avec un profil Administrateur sous MCP
- Appartenant au groupe « AFAS HABILITER »



Affectation des rôles sous le portail partenaire

Aides

HABILITATIONS D'ACTION SOCIALE

Vous trouverez dans cette liste les habilitations de vos activités et de vos lieux d'implantation. Vous pouvez également obtenir la liste des activités et des lieux d'implantation pour lesquels des habilitations sont manquantes en utilisant le critère état « Non attribué ».

nancières action sociale	Partenaire	Utilisateur	Rôle	
dministration			~	~
es profils	Activité	Type d'activité	Nature d	l'activité
		EAJE	~	~
	État de l'habilitation*			
	Actif	Historique	Inactif	Non attribué
	Lieux d'implantation			
	Oui Non			
			Réir	nitialiser Rechercher
	Tous les champs marqués d'un astér	isque (*) sont obligatoires pour la recherch	e d'habilitations.	
	Activité : Ets Acc Col Carame	el		
			Affecter up	rôle à un utilicateur habilité
			Anecter din	ore a dir denseteen nabilite



Affectation des rôles sous le portail partenaire

HABILITATIONS D'ACTION SOCIALE

Vous trouverez dans cette liste les habilitations de vos activités et de vos lieux d'implantation. Vous pouvez également obtenir la liste des activités et des lieux d'implantation pour lesquels des habilitations sont manquantes en utilisant le critère état « Non attribué ».

Aides financières	Partenaire	Utilisat	eur	Rôle	Rôle	
d'action sociale Administration des profils	Activité	Type d' EAJI	Type d'activité EAJE ~		Nature d'activité	
	État de l'habilitation*					
	Actif	Historiq	jue	Inactif	Non attri	ibué
	d'implantation Oui Non Veuillez relancer une recherche pour p critères.	prendre en compte les	nouveaux		Réinitialiser R	echercher
	Tous les champs marqués d'un astéri Activité : Ets Acc Col Carame Rôle	sque (*) sont obligatoi I Utilisateur	res pour la recherche d'habilita	Début d'habilita	a Fin d'habilitation	Action
	Approbateur Fournisseur de données d'ac Fournisseur de données fina Fournisseur de données par	Liste des s	ervices en gestion	=> Rôles no	on affectés	
				Affecter	un rôle à un utilisateur	habilité

Mon comp	te partenaire et modul	e spécifique AFA	S	(
I Ha	abilitation d'un utilisateur <mark>A</mark>	perçu global page d'ha	bilitation		
	HABILITER UN U	FILISATEUR			
	Vous pouvez habiliter un utilis • sur une ou plusieurs act • sur un ou plusieurs lieux	ateur pour un rôle : vités d'implantation			
Aides	→ 1. SÉLECTIONNER L'UTIL	ISATEUR			
d'action sociale	Pour le partenaire *		Pour l'utilisateur*		
Administration		~			~
des profils	→ 2. SÉLECTIONNER LE RÔ	LE			
	Au rôle de*		A partir du*		**
		~	20/01/2022		
	→ 3. SÉLECTIONNER LA PO	RTÉE			
	Activité	Type d'activité		Nature d'activité	
		EAJE	~		~
	Je souhaite créer des habilitation	ons sur			
	des activités	des lieux d'	mplantation		
		Afficher	es activités		
	La sélection d'au moins une act Aucune activité sélectionnée	ivité est obligatoire.			
	Sélectionner toutes les ac Ets Acc Col Caramel	tivités			'n





Sélectionner le rôle que vous souhaitez attribuer à l'utilisateur. NB : si l'utilisateur cumule plusieurs rôles => faire cette affectation autant de fois qu'il a de rôles sur le portail (Fr DA – Fr DF – Approbateur)

maic

	O	e	
molo			

Aides financières d'action sociale	Habilitation d'un utilisateur 3. SÉLECTIONNER LA PORTÉE		
Administration des profils	Activité	Type d'activité	Nature d'activité
<u>Sélectionner</u>		EAJE 🗸	~
l'onglet « des	Je souhaite créer des habilitations sur		
avoir accès à vos	des activités	des lieux d'implantation	
services et : - Attribuer le rôle		Afficher les activités	Cliquer sur afficher les activités pour obtenir la liste
de Fr DA - Attribuer le rôle de Fr DF	La sélection d'au moins une activité est o Aucune activité sélectionnée	obligatoire.	des activités => services
- Attribuer le rôle Approbateur	Sélectionner toutes les activités		

Habilitation d'un utilisateur Aperçu global

Aides financières d'action sociale Administration des profils	HABILITER UN UTILIS Voue pouvez habiliter un utilioateur p • aur une ou plueieure sotivités • aur un ou plueieure lieux d'impl 1. SÉLECTIONNER L'UTILISATI Pour le partenaire*	SATEUR pour un rôle : entation EUR	Pour futiliseteur']
\longrightarrow	2. SELECTIONNER LE ROLE	~	A pertir du*		1
	Activité	Type d'activité	~	Nature d'activité	1
Cocher les services pour lesquels l'utilisateur	des activités La sélection d'eu moins une activité ex Aucune activité sélectionnée Sélectionner toutes les activités Ets Ace Col Caramel	des lieux d'in Afficher le st obligatoire.	Dès l l'hab se co	'enregistrement de ilitation l'utilisateur peut nnecter au portail	
devra saisir des données			parte	registrer Envegistrer et quitter	32



Résultat Habilitation d'un utilisateur

Partenaire	2	Utili	isateur	Röle		
MAIFUE		~		~		
Activité		Тури	e d'activité	Nature d	activité	
laie			EAJE	~		
on État de l'h	abilitation *		29.0002012600			
	Actif	His	storique	Inactif	Non at	ttribué
		_				
Lieux d'in	plantation					
Lieux d'in Oui	Non					
Lieux d'in Oui	Non				Réinitialiser	Reche
Lieux d'in Oui Tous les ch	Non	ont obligatoires pour la rec	therofile d'habilitations.		Réinitialiser	Reche
Lieux d'im Oui Tous les ch eur Rôle	Plantation Non amos marqués d'un astérisque (*) se Ets Acc Col Caramel	onr obligatoires pour la rec Utilisateur	therche d'habilitations.	Début d'habilitation	Réinitialiser	Reche
n de eur de	Plantation Non amps marqués d'un astérisque (*) se Ets Acc Col Caramel eur de données d'activité	ont obligatoires pour la rec Utilisateur BAILLET Chantal	iherche d'habilitations.	Début d'habilitation 14/02/2019	Réinitialiser	Action
Lieux d'im Oui I ous les ch n de eur de Caf Fourniss	Plantation Non Mon amps marqués d'un astérisque (*) se Ets Acc Col Caramel our de données d'activité eur de données financières	ont obligatoires pour la rec Utilisateur BAILLET Chantal BAILLET Chantal	iherche d'habilitations.	Debut dhabilitation 14/02/2019 14/02/2019	Réinitialiser	Action



Résultat Habilitation d'un utilisateur

	Partenaire	Otilisateur	Phile	
	ANSOC	~	×	
les	Activite	Type d'activité	Plature d'a	utivité
ction sociale		EAJE	~	
dministration es profils	Esst de l'hebilitation*			March 201
	Actur	P Historique	Inactif	Péters attritouit
	Linux (Emplantation	et obligationes pour le recherche d'habilitations		Retrictativer Retherther
ultat des	Lieux d'implemation Out Non Tous les champs margole d'un asterioque (*) es Activité Ets Acc Col Caramel	nt obligationes pour la recherche d'habilitations Dr		Reinstalluer (Reinscher
ultat des	Coul Non Trues has charges margods of an asteinaguer (*) are Activitie Robe	n obligatores pour la recherche d'habilitatore La Unificateur	Debut d'habilitation	Reinstalluer Rechercher
ıltat des litations nées (après		tri obligatores pour la recherche d'habilitations D: Utilizateur Test CAF CAF Test Test CAF CAF Test Test CAF CAF Test	Dibut dhabilitation 07/02/2019 07/02/2019	Reinstallar Rechercher
ultat des litations nées (après lation de	Lieux d'implantation Out Non Tous les champs margods d'un solditages (*) ses Activite Bôle Approbateux Fourmisseur de données d'activité Fourmisseur de données financières	tr obligatores pour la recherche d'habilitations D: Utilizateur Test CAF CAF Test Test CAF CAF Test Test CAF CAF Test	Debut d'habilitation 07/02/2019 07/02/2019 07/02/2019	Petrostalizer Pechercher



Supprimer Habilitation d'un utilisateur



Bouton pour supprimer une habilitation



Supprimer Habilitation d'un utilisateur





Connexion à Mon Compte Partenaire profil Utilisateur du portail partenaire

ALLOCATAIRES PA	RTENAIRES PRESSE ET INSTITUTIONN	EL .	Acc	essibilité Q	Ma Cat. Code	e postal >
🚍 caf•fr 🔤	COMPTE PARTENAIRE		No.		U.S. CONSIGNATION	*
BIENVENUE	Accueil / Bierwenue					
AIDE FINANCIÈRE D'ACTION SOCIALE	~		1			
ntel se mieses		8				
REGLES D'USAGE		AIDE FINANCIERE D'ACTION SOCIALE				
		Transmettie von déclarations de données et visualiser l'estimation du montant de l'Alde Financière d'Action Bociale.				

 Son appartenance au groupe AFAS-DECLARER lui donne accès au menu Aides financières d'action sociale



Connexion à Mon Compte Partenaire profil Utilisateur du portail partenaire

ALLOCATAIRES PARTENAIRES	S PRESSE ET INSTITUTIONNEL			
	PARTENAIRE	MO PRO	N MON COMPTE FIL PARTENAIRE	
BIENVENUE	Accueil / Bienvenue	CANTELEU Ma	non. Dernière connex	tion le 12/08/2021 à 15h42
AIDE FINANCIÈRE D'ACTION V SOCIALE	MANON CANTELEU			
RÈGLES D'USAGE				
	Accueil AFAS	Mes déclarations	Administr	ration des profils



>

Accueil Aides financières d'action sociale (AFAS)

Accueil > Partenaires > Aides financières d'action sociale > Accueil AFAS

Aides financières d'action sociale Accueil AFAS

Mes déclarations

Administration des profils



DÉCLARER EN TROIS ÉTAPES

Affichez les déclarations à traiter en cliquant sur "Déclarer" ou "Mes déclarations".

Déclarez en ligne vos données d'activté et/ou financières.

Bienvenue

données statistiques.

Dans cet espace sécurisé, vous pouvez saisir vos

Ce nouvel espace simplifie vos démarches, vous

à des statistiques locales et nationales.

Merci de votre participation !

déclarations, les transmettre électroniquement à votre Caf, consulter votre historique et accéder à des

permet de suivre l'état de vos déclarations et d'accéder

Transmettez en un clic votre déclaration à la Caf.

ACCÈS DIRECT

Mes déclarations

AIDE

Toutes les informations pour bien utiliser votre espace

Voir le guide utilisateur

Accueil

• Mes déclarations

Aides financières d'action sociale	Accueil > Partenaires > Aides financières d'action sociale	> Mes déclarations		
Accueil AFAS Mes déclarations Administration des profils	MES DECLARATIONS			
011	Type de déclaration	Exercice de la déclaration	Etat de la déclaration	
00		~	~	~
CCÈS DIRECT				
Mes déclarations	> Nom de l'activité	Type d'activité	Nature d'activité	
			~	~
			R	éinitialiser Rechercher

Merci de sélectionner des critères de recherche ou de lancer la recherche pour accéder à vos déclarations.





• Mes déclarations

Aides financières d'action sociale Accueil AFAS	MENU	caf	fr						Sec.	- \$
Mes déclarations Administration des profils	OF	Setour	APATIONS							
OU ACCÈS DIRECT	1 dei Ex	claration t	rouvée Type de	Nom de l'activité	Nature de l'activité	Données	Données	Déclaration	_ '	lction
Mes déclarations >	20	022	Prévisionnelle	EAJE	Ets Acc Col Caramel	dactivite	Innancieres	A saisir - Seat in demin father - Seat in domin familier		• • •



		Déclara	tion de e	données
	Données à fournir	Prévision- nelle	Actua- lisée	Réelle
Données	Budget prévisionnel	•	(1)	
financières	Compte de résultat			•
	Amplitude journalière d'ouverture	•	•	•
	Nombre de jours d'ouverture annuelle	•	•	•
	Capacité d'accueil modulée @	•	•	•
	Nombre de place 0 à moins de 6 ans (2)	•	•	•
	Nombre d'heures de présence (4)(5)	•	•	•
	Nombre d'heures facturées 14100	•	-	•
	Fourniture de couches	•	•	
	Fourniture de repas	•	•	•
	Nombre de places soutenues par la collectivité 🕬	•	•	•
Données d'activité	Nombre de places réservées par un employeur 🕬			•
	Nombre de places non co-financées @			•
	Nombre d'enfants inscrits de 0 à moins de 6 ans	•	•	•
	Nombre d'enfants inscrits bénéficiaires de l'Aeeh ou dont le handicap e cours de détection	est en	•	•
	Nombre d'enfants inscrits bénéficiaires de l'Aeeh			•
	Nombre d'enfants inscrits dont le handicap est en cours de détection			•
	Nombre d'heures facturées liées aux enfants en situation de handicap			•
	Nombre d'heures facturées pour les enfants inscrits dont le handicap es	t en		•
	Nombre d'enfants inscrits sous le seuil de pauvreté			•
	Nombre de places réservées enfants de personnel			•
	Nombre d'assistants maternels			•

Uniquement si votre agrément est en capacité modulée.

4 - Sur les déclarations de données actualisées, vous devez indiquer le nombre d'heures déjà réalisées et le nombre d'heures prévisionnelles restant à réaliser.

6 - Données à saisir pour chaque mois de l'année.

7 - A saisir uniquement si le type accueil de l'équipement concerné est de type « Familial »

Pour bien s'entendre sur les termes

Afin de vous aider à comprendre votre formulaire de déclaration de données, les définitions suivantes vous sont proposées.

- > Fourniture de couches : Vous devez indiquer si votre équipement fournit déjà les couches ou s'il les fournira d'ici le 31 décembre.
- > Fourniture de repas : Vous devez indiquer si votre équipement fournit déjà les repas ou s'il les fournira d'ici le 31 décembre. La fourniture des repas comprend l'ensemble des repas : le déjeuner, le goûter et le lait infantile.
- > Nombre d'enfants inscrits bénéficiaires de l'Aeeh : Total des enfants de moins de 6 ans bénéficiaire de l'Aeeh qui ont été inscrits au moins une fois dans l'année entre le 01/01 et le 31/12 de l'année considérée (il ne s'agit donc pas du nombre d'enfants présents le 31/12 mais ceux figurant au moins une fois dans l'année sur les registres d'inscription de l'équipement).
- > Nombre d'enfants inscrits dont le handicap est en cours de détection : Total des enfants de moins de 6 ans bénéficiaires :
 - D'un formulaire de validation rempli et signé par le médecin de la plateforme de prévention et de coordination
 - Ou si la plateforme de prévention et de coordination n'existe pas encore sur le département :
 - D'une attestation de dépôt d'une demande d'Aeeh en cours d'instruction par la Mdph
 - Ou, à défaut, d'une attestation médicale délivrée par le médecin pédiatre, le médecin du Centre d'action médico-sociale précoce (Camsp), ou le médecin de Pmi, précisant que l'enfant présente « un développement inhabituel des acquisitions psychomotrices »

Ces enfants doivent avoir été inscrits au moins une fois dans l'année entre le 01/01 et le 31/12 de l'année considérée (il ne s'agit donc pas du nombre d'enfants présents le 31/12 mais ceux figurant au moins une fois dans l'année sur les registres d'inscription de l'équipement).

- > Nombre d'enfants inscrits sous le seuil de pauvreté : La situation de pauvreté s'évalue en fonction du montant de la participation familiale horaire qui doit être strictement inférieur à 1 € par heure.
- > Nombre de places réservées par un employeur : Il s'agit des places qui font l'objet d'une réservation par un employeur (ou un réseau de réservations) pour accueillir les enfants de ses salariés, qu'il s'agisse d'un employeur du secteur privé ou public.

NB : Accord Caf Tours pour les enfants en cours de détection => attestation Enfance Pluriel valable



<u>Bonus inclusion handicap</u> => nouvelles données de pilotage

 3 nouvelles données de pilotage seront intégrées dans le formulaire de DD EAJE et demandées uniquement au réel



Des info-bulles sont mises à disposition pour expliciter les données.

Un contrôle bloquant est déclenché au réel si la somme des deux données : « Nombre d'enfants inscrits bénéficiaires de l'AEEH » + « Nombre d'enfants inscrits dont le handicap est en cours de détection » <u>n'est pas égale à la donnée</u> « Nombre d'enfants inscrits bénéficiaires de l'AEEH ou dont le handicap est en cours de détection » (Donnée d'activité).



Contexte

- Tous les E/S EAJE, selon la réglementation, doivent permettre aux parents des jeunes enfants en situation de chômage de disposer d'un mode d'accueil pérenne pour rechercher activement un emploi.
- Ils doivent normalement disposer d'au moins 1 place sur 20 pour accueillir ce type d'enfant mais cette réglementation n'est pas toujours bien respectée. De plus, elle est quasiment impossible à contrôler.

Evolution

 Connaître le nombre d'enfants (lors du recueil des données réelles) utilisateurs de la crèche dont les parents sont inscrits dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, et ce pour l'ensemble des EAJE. Le but est de pouvoir évaluer cette donnée au niveau du pilotage de l'action sociale.



maia

Public insertion professionnelle => nouvelle donnée de pilotage (DD réelle 2021)

> Article L214-7

Version en vigueur depuis le 01 janvier 2022

moio

Modifié par LOI n°2021-1774 du 24 décembre 2021 - art. 6

I.-Les différents modes d'accueil du jeune enfant mentionnés à l'article L. 214-1 contribuent à offrir des solutions d'accueil pour les enfants non scolarisés âgés de moins de trois ans, notamment ceux qui sont à la charge de demandeurs d'emploi et de personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article L. 262-9 ainsi que de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle,comprenant le cas échéant des périodes de formation initiale ou continue y compris s'agissant des bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant mentionnée au 3° de l'article L. 531-1 du code de la sécurité sociale, pour leur permettre d'accéder à un emploi, de créer une activité ou de participer aux formations et actions d'accompagnement professionnel qui leur sont proposées.

II.-Le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans définis au 2° du I de l'article L. 214-1-1 déterminent les modalités selon lesquelles ces établissements garantissent des places pour l'accueil d'enfants des personnes mentionnées au I et répondant à des conditions de ressources fixées par voie réglementaire.

III.-Sont considérés comme étant " à vocation d'insertion professionnelle " les établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, mentionnés aux deux <u>premiers alinéas de l'article L. 2324-1 du code de la santé publique</u>, dont le projet d'établissement et le règlement intérieur prévoient l'accueil d'au moins 20 % d'enfants dont les parents sont demandeurs d'emploi et volontaires pour s'engager dans une recherche d'emploi intensive pouvant comprendre une période de formation. Cette part de leur capacité d'accueil est proposée en priorité aux personnes isolées, définies au dernier alinéa de l'article L. 262-9 du présent code, ayant la charge d'un ou de plusieurs enfants de moins de trois ans.

Une convention passée entre au moins le ministre chargé de la famille, le ministre chargé de l'emploi, l'institution mentionnée à l'<u>article L. 5312-1 du code du travail</u> et la caisse mentionnée à l'<u>article L. 223-1 du code de la sécurité sociale</u>:

1° Précise les modalités de mise en œuvre des obligations auxquelles ces établissements et services sont soumis et, le cas échéant, les conditions dans lesquelles il peut y être dérogé ;

2° Définit les avantages de toute nature qui leur sont accordés le cas échéant en contrepartie;

3° Précise les modalités de mise en œuvre au niveau local des principes directeurs qu'elle définit au niveau national;

4° Fixe les modalités de suivi du dispositif propres à mesurer la réalisation de ses objectifs, dont la proportion d'enfants de personnes isolées accueillis dans ces établissements et services.

IV.-Un décret définit les modalités d'application du présent article.

NOTA :

Conformément au I de l'article 11 de l'ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021, ces dispositions entrent en vigueur le 1er janvier 2022.



Bonus territoire CTG => nouvelles données à saisir

> Nombre de places soutenues par la collectivité : Il s'agit des places qui font l'objet d'une subvention de fonctionnement et/ou de mise à disposition de locaux ou de personnel par une collectivité locale. Sont également concernées les places réservées par une collectivité locale pour accueillir les enfants de son territoire ainsi que les places gérées en délégation de service public.

> Nombre de places non co-financées : Il s'agit des places non soutenues par la collectivité et non réservées par un employeur.

A SAVOIR

Les données « Nombre places soutenues par la collectivité », « Nombre de places réservées par un employeur » et « Nombre de places non co-financées » sont demandées pour tous les mois afin de calculer une moyenne des places soutenues proratisée sur l'année. Cette valeur proratisée est utilisée dans le calcul du montant de la subvention « Bonus territoire ».

Des info-bulles sont mises à disposition pour expliciter les données

Bonus territoire CTG => nouvelles données à saisir

Au prévisionnel et à l'actualisation

Nombres de places soutenues par la collectivité
Nombre de places soutenues par la collectivité pour le mois de Janvier
Nombre de places soutenues par la collectivité pour le mois de Février
Nombre de places soutenues par la collectivité pour le mois de Mars
Nombre de places soutenues par la collectivité pour le mois d'Avril
Nombre de places soutenues par la collectivité pour le mois de Mai
Nombre de places soutenues par la collectivité pour le mois de Juin
Nombre de places soutenues par la collectivité pour le mois de Juillet
Nombre de places soutenues par la collectivité pour le mois de Août
Nombre de places soutenues par la collectivité pour le mois de Septembre
Nombre de places soutenues par la collectivité pour le mois d'Octobre
Nombre de places soutenues par la collectivité pour le mois de Novembre
Nombre de places soutenues par la collectivité pour le mois de Décembre
Moyenne des places soutenues par la collectivité sur l'année

Nombre de places réservées par un employeur

Au réel

Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Janvier Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Février Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Mars Nombre de places réservées par un employeur pour le mois d'Avril Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Mai Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Juin Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Juin Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Juillet Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Juillet Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Août Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Septembre Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Septembre Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Novembre Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Novembre Nombre de places réservées par un employeur pour le mois de Décembre

Nombres de places non co-financées

maic

Nombre de places non co-financées pour le mois de Janvier
Nombre de places non co-financées pour le mois de Février
Nombre de places non co-financées pour le mois de Mars
Nombre de places non co-financées pour le mois d'Avril
Nombre de places non co-financées pour le mois de Mai
Nombre de places non co-financées pour le mois de Juin
Nombre de places non co-financées pour le mois de Juillet
Nombre de places non co-financées pour le mois de Août
Nombre de places non co-financées pour le mois de Septembre
Nombre de places non co-financées pour le mois d'Octobre
Nombre de places non co-financées pour le mois de Novembre
Nombre de places non co-financées pour le mois de Décembre
Moyenne des places non co-financées sur l'année

Des info-bulles sont mises à disposition pour expliciter les données



Bonus territoire CTG => nouvelles données à saisir

Collectif Nom d'autorisation de fonctionnement Date de début d'autorisation de fonctionnement 01/01/2021	
Collectif Nom d'autorisation de fonctionnement Date de début d'autorisation de fonctionnement 01/01/2021	
Nom d'autorisation de fonctionnement AF1 Date de début d'autorisation de fonctionnement 01/01/2021	
Date de début d'autorisation de fonctionnement 01/01/2021	
01/01/2021	
Date de fin d'autorisation de fonctionnement	
Nombre de places 0 à moins de 6 ans	
Nombre de jours d'ouverture annuelle 📀	
Amplitude journalière d'ouverture	
Capacité d'accueil théorique	
Taux de ressortissants du règime général 695,00	
Nombre d'enfants inscrits de 0 à moins de 6 ans 🕜	
Fourniture de couches 📀	\sim
Non Non	~
Nombre d'heures de présence 📀	
Nombre d'heures facturées	
Nombre d'heures réalisées Nombre de places soutenues par la collectivité	
Janvier	
Février Saisia du nombra mangual (
Saiste du nonible mensuel	
Mars Salsie du Hollible Illelisuel (10
Avril places soutenues par la	
Avril Mai Juin	
Mars Salste du fiolithe mensuel (Avril places soutenues par la Mai collectivité. Juillet Image: Salste du fiolithe mensuel (
Mars Saiste du nombre mensuer of places soutenues par la collectivité. Juin Le résultat donne un nombre	9
Mars Saiste du nombre mensuer de nombre de nombre mensuer de nombre mensue	9
Mars Saisle du Hombre mensuer de grander d	9
Mars Saisle du hombre mensuer de nombre mensuer de nombre mensuer de nombre de n	9



A quoi servent ces données ?

Les données que vous transmettez à votre Caf servent à :

- Calculer votre subvention de fonctionnement : la Prestation de Service Unique (Psu) et les Bonus : « Territoire », « Mixité sociale » et « Inclusion Handicap » ;
- Réaliser un état des lieux annuel pour suivre l'évolution de l'activité des Eaje et ajuster au plus près des besoins les politiques mises en œuvre par la branche Famille.

Changement d'administrateur MCP + Augmentation nombre utilisateurs



Informer obligatoirement la Caf « Pôle SIAP »: adresse mail indiquée dans la convention

=> mon-compte-partenaire.caftours@caf.cnafmail.fr

- Pourquoi ?
 - Votre profil est nominatif
 - Nécessité de signer un avenant à la convention MCP